



## **Pour le pouvoir d'achat, réduisons le temps de travail**

Partout, les salaires ne suffisent pas à compenser l'augmentation des prix des biens de première nécessité et de l'énergie. Alors que les plus riches, en particulier en France, n'ont pas cessé de se gaver de dividendes, les travailleurs.euses voient leurs revenus stagner.

**Plus que jamais, de l'argent, il y en a dans les poches du patronat !** La fortune des dix hommes les plus riches du monde a doublé pendant la pandémie alors que les revenus de 99 % de la population mondiale ont été moins importants à cause de la Covid-19 (Oxfam, 17 janvier 2022) Les grands groupes français sont en passe de verser un montant record de 68 milliards d'euros de dividendes cette année.

Il est donc légitime d'obtenir un juste retour pour les salarié-e-s par la lutte. Mais la CNT remarque aussi que c'est à la faveur de « **la grande démission** » pour changer de métier (départs volontaires massifs et simultanés des salarié-e-s dans certains secteurs) que le patronat commence à accepter de discuter des rémunérations et des conditions de travail, face à la pénurie de main-d'œuvre. Il manque ainsi des dizaines de milliers de personnes dans la santé, l'action sociale, l'animation, la restauration, l'aide à la personne, la propreté urbaine. Ce sont des secteurs « essentiels » non reconnus et pas récompensés.

**Cela montre que c'est lorsque la pénurie de main d'œuvre s'installe et donc que la réduction du chômage se met en place que nous sommes en position de force pour gagner plus par la lutte.**

C'est pourquoi la CNT soutient en même temps que la lutte revendicative pour plus de pouvoir d'achat, une réduction générale du temps de travail et une meilleure indemnisation des privé-e-s d'emploi. A l'inverse, le chantage au plein emploi voulu par le MEDEF et ce gouvernement aux ordres repose sur l'appauvrissement et la disparition de la protection des salarié-e-s, ceci pour justement éviter de faire pression à la hausse sur les salaires.

### ⇨ **Pour une semaine de 4 jours à 28 h par semaine, dans un 1<sup>er</sup> temps**

Nous revendiquons, comme l'avait évoqué un temps la convention citoyenne pour le climat, la semaine de 28 h sur 4 jours. Cette mesure entraînera des créations d'emplois par milliers et mettra une pression historique sur le patronat pour augmenter nos revenus. Personne ne devrait gagner moins de 1800 net /mois à temps complet (2400 € bruts/mois) !

La semaine de 4 jours c'est aussi un incroyable gain immédiat contre le réchauffement climatique et pour notre santé : Cela pourrait représenter des gains en émissions de CO<sub>2</sub> par les déplacements en moins des voitures. C'est aussi faciliter la vie quotidienne et le bien être, vivre moins stressé à l'heure où l'épuisement et la fatigue professionnelles nous submergent. Le temps libéré pourrait aussi nous permettre de moins dépendre de l'argent en produisant des choses par nous-mêmes pour nous-mêmes et donc de favoriser la sobriété. Enfin, la liberté de s'organiser devrait aussi permettre de renouer avec l'intermittence du travail plutôt qu'avec une organisation avec des horaires imposés et fixes. Le télétravail a montré que c'était possible.

### **Conclusion du rapport « Stop the clock » publié en mai 2021 sur la plateforme britannique 4 Day Week**

Travailler quatre jours par semaine sans réduction de salaire au Royaume-Uni permettrait de limiter les émissions de gaz à effet de serre dans le pays, avec une baisse de près de 21,3 % – soit 127 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par an. Cela reviendrait à retirer 27 millions de voitures de la circulation. D'après cette analyse, qui s'appuie sur différentes études réalisées dans plusieurs pays de l'OCDE, limiter le temps de travail permettrait de lutter contre les « émissions difficiles à décarboner », provoquées notamment par les produits alimentaires ultra-transformés ou le matériel électronique.

Rappelons que l'inégalité sociale sévit aussi dans l'exposition aux nuisances : bruit, pollution, déchets, produits chimiques... affectent bien plus souvent les pauvres. Par exemple, « *Près de la moitié des zones urbaines sensibles sont concernées par un "point noir bruit" et pour la région Île-de-France, ce taux approche 70 %* », selon un rapport du Conseil économique, social et environnemental (Cese) paru en 2015. L'exemple de la porte de Bagnolet illustre bien ce lien entre pollutions et localisation de la pauvreté, où 35000 habitant-e-s côtoient 300000 véhicules/jour : Les habitant-e-s des quartiers populaires sont trois fois plus touchés par la pollution que les personnes vivant dans des quartiers aisés.

Il est faux d'affirmer que cette baisse du temps de travail serait réservée aux grandes entreprises parce qu'un commerce ou un artisan ne pourront pas embaucher sur des postes complets pour compenser la perte de 7 h de travail par semaine. Il suffit de mettre en place un groupement d'employeurs sur un même secteur pour un temps partagé d'un-e salarié-e.

⇒ **Le financement de la réduction du temps de travail doit reposer sur la taxation du profit et de l'emprunte écologique des productions**

Plutôt qu'avec des gains de productivité qui reposeraient une fois de plus sur l'exploitation pour éviter d'embaucher, c'est-à-dire l'intensification et l'automatisation du travail salarié (faire autant en moins de temps), nous préférons que le passage à 28 h soit financé par une nouvelle caisse spéciale de la sécurité sociale ou de l'UNEDIC abondée par les employeurs et reversé directement sous la forme d'un revenu complémentaire au salaire en échange d'une embauche. Comme l'a montré le financement des jours non travaillés pour cause de covid 19 en 2020 et 2021, ce système de redistribution peut fonctionner et n'est pas insoutenable. Nous revendiquons aussi dans ce cadre le retour de la gestion exclusive et directe de toutes ces caisses par les représentant-e-s des salarié-e-s.

Les financements d'une telle caisse doivent se collecter par une taxe sur le profit, tel que l'excédent brut d'exploitation ou les flux financiers, et non pas en taxant la masse salariale, pour plus d'équité entre les entreprises et ne pas pénaliser celles qui dégagent peu de valeur ajoutée comme l'artisanat. Il est nécessaire aussi de réorienter vers cette caisse toutes les aides inutiles d'assistantat patronal telles que le CICE. Nous pensons aussi que les productions les plus polluantes et carbonées doivent aussi être découragées par une contribution plus importante.

Et la suite ? Nous pensons que les réductions du temps de travail supplémentaires seront rendues possible autant par la recherche de sobriété économique que par l'accroissement de la productivité pour ce qui nous est absolument nécessaire. La sobriété consiste à réduire sa consommation et ses besoins en biens matériels ou en énergie, notamment en fabriquant par nous-mêmes avec des matériaux de récupération ou par le recyclage.

**Exemple du coût du financement des jours non travaillés pour cause de covid**

Entre mars et décembre 2020, les données disponibles (DARES) comptabilisent l'équivalent de 16,8 millions d'équivalents temps pleins indemnisés, qui représentent 2,571 milliards d'heures de travail en moins, soit 8,4 % du temps de travail selon le BIT (bureau international du travail). C'est comme si l'Etat avait payé 3 heures de travail en moins pour tous-tes les salarié-e-s, pour un coût total de 27,1 milliards € depuis mars.